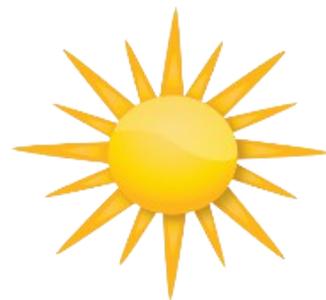


# Bulletin municipal de Charmé



Eté 2022  
N° 8



## Mentions légales

Directeur de publication :

M. Bernard Borne

Impression : Mairie de Charmé

Infographie & pagination: Robert Claeysens

Commission Communication :

Agnès Baudrillart, Chantal Machet, Sabrina

Béchieau, Robert Claeysens

Mairie de Charmé

5 Route de Ruffec

16140 Charmé

05.45.31.41.61

Courriel: [mairiedecharme@orange.fr](mailto:mairiedecharme@orange.fr)

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h - 12h

Mercredi : 9h – 12h / 14h - 17h

Vendredi : 9h – 12h

Permanence du Maire et des adjoints :

Les mercredis de 10h à 12h et sur RDV.

## Sommaire

Budget communal.....	3
Solidarité avec l'Ukraine.....	3
Vie sportive.....	3
Vie scolaire et éducation.....	4
Travaux de voirie.....	4
Vie municipale et actualités....	4
Urbanisme.....	5
Nature.....	5
Événements.....	6
Repas des aînés.....	6
Associations.....	7
Services à la personne.....	8
Élagage.....	8
Calendrier CALITOM.....	9



## **Budget communal**

Le conseil municipal a consacré sa réunion du 14 avril dernier principalement au vote du budget de la commune.

**Pas d'augmentation des taux d'imposition.** Le maire a proposé le maintien des taux d'imposition pour les taxes foncière sur le bâti (44,79%), le non-bâti (47,50%) et la taxe foncière des entreprises (22,19%)

### **Budget de la caisse des écoles :**

Résultats de l'exercice 2021 :

Recettes	Dépenses	Excédent
50 202,44 €	41 775,04 €	8 427,40 €

Excédents cumulés : 25 773,20 €

Le compte administratif est conforme au compte de gestion. La prévision budgétaire globale pour 2022 s'équilibre à 79 075,20 € avec une subvention communale de 42 000€.

**Budget de la commune .** Les comptes administratifs 2021 ont été approuvés.

### **Section investissement :**

Recettes	Dépenses	Excédent
113 812,16 €	99 774,37 €	14 037,79 €

### **Section de fonctionnement :**

Recettes	Dépenses	Excédent
310 252,71 €	250 431,30 €	59 821,41 €

### **Prévisions budgétaires pour 2022**

- Budget d'investissement équilibré à 109 661,27 €
- Budget de fonctionnement équilibré à 622 901,65 €

### **Subventions communales pour 2022 (votées à l'unanimité):**

Caisse des écoles	42 000,00 €
Associations et autres personnes de droit privé	2 454,00 €
Cotisations diverses	344,00 €
Participations intercommunales	22 000,00 €
TOTAL	66 798,00 €

## **Solidarité avec l'Ukraine**



Un immense merci aux généreux donateurs. Les six grands cartons de produits collectés sur notre commune, sont partis vers l'Ukraine le jeudi 19 mai dans un container affrété par Emmaüs Ruffec. Les dons en espèces sont désormais privilégiés auprès des organisations humanitaires ou autres (Protection civile, etc.).

## **Vie sportive**

### **Tour du pays d'Aigre**

Au départ d'Aigre, le 27 mai 2022, le tour du Pays d'Aigre est passé par Charmé dans l'après midi. La sécurité des coureurs était assurée par quelques signaleurs de la commune.

## Vie scolaire et éducation



- Début mai, les élèves de la classe de Charmé sont allés visiter l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe. Ils ont réalisé des vitraux en collage de papier.-

- Vendredi 10 juin, après un repas froid pris au stade, les élèves sont allés au verger communal, situé entre le stade et la LGV. Les élèves de l'année dernière ont eu la joie de retrouver l'arbre



fruitier qu'ils avaient planté en février 2021.

En groupe, ils ont ensuite enfoui des capsules temporelles.

- Les élèves ont bénéficié de quatre séances de natation à la piscine de Ruffec.

## Travaux de voirie

Des travaux de réfection du réseau d'eau potable route de Bessé ont débuté le 7 juin pour une durée approximative d'un mois. Des travaux d'extension du réseau d'électricité et d'installation d'un candélabre sont en cours dans la rue du Cantonnier et des travaux d'extension du réseau d'eau ont débuté le 1er juin 2022. L'installation d'un éclairage public au clos du Mas est prévu prochainement.

## Vie municipale et actualités

### Délibérations

#### Avril 2022

14. SIAEP : Travaux d'extension du réseau d'eau – rue du cantonnier : convention financière SIAEP / Commune

15. Signature de convention : extension du réseau d'eau : EARL du Roussillon / commune

16. RIFSEEP : Révision et mise en place.

Concernant les agents de la collectivité, des arrêtés individuels seront pris, avec pour date d'effet le 14 avril 2022, portant sur le réexamen de l'IFSE pour le service administratif et sa mise en place pour le service technique.

#### Mai 2022

1. SDEG : Ajout d'un point lumineux sur support béton, route de Ruffec -

2. SDEG : Ajout d'un candélabre rue du cantonnier - convention versement fonds de concours au SDEG.

3. SDEG : Remplacement prise guirlande vétuste, route de Ligné

#### Juin 2022

1. Choix du devis pour la réfection du toit de l'église.

2. Avis sur la demande de permis de construire du parc photovoltaïque URBA 332 (Lieu dit La Tranche)

3. Règlement intérieur et fiche d'inscription aux temps périscolaires de l'école de Charmé.

### Départ en retraite.

Après 27 ans au service de notre commune, l'agent Joël FAVRE a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er juin 2022. Un moment de convivialité en son honneur aura lieu le samedi 9 juillet à 16h à la salle des fêtes.

Celles et ceux qui l'ont côtoyé pendant ces années de service peuvent se joindre à nous pour cet évènement.

## Urbanisme

**La vie en société suppose le respect de certaines règles de « savoir vivre », dont beaucoup sont dictées par le bon sens et un élémentaire civisme : respect des autres, respect des espaces publics et privés...**

- Les arbres ou autres végétations dépassant sur la voie publique ne doivent pas gêner la libre circulation des piétons, voitures ou camions, l'éclairage public, la signalisation routière ou les divers réseaux aériens.
- Le ramassage et l'évacuation des feuilles de la voie publique relèvent également de votre responsabilité, qui serait engagée en cas d'accident.
- Si l'entretien de votre jardin est effectué par une entreprise spécialisée, celle-ci doit assurer elle-même l'enlèvement des débris végétaux en déchetterie et non les déposer sur la voie publique. N'oubliez pas de réclamer l'attestation de dépôt en déchetterie.

## Nature

### SMABACAB



Depuis le 1er janvier 2019, le SMABACAB (Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief) déploie ses actions en intégrant la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Pour réaliser cette compétence le Syndicat procède à des aménagements de la rivière à la fois favorable à la quantité et la qualité de l'eau ainsi qu'aux écosystèmes aquatiques et semi-aquatiques. Le syndicat a mis en ligne, à titre d'exemple, une vidéo présentant les travaux de restauration de la Divise, réalisé en 2021 sur près d'un kilomètre de cours d'eau. Mise en place de radiers et banquettes, retalutage de berge, restauration de ripisylve. Cette vidéo est consultable sur Youtube avec le lien suivant : <https://youtu.be/teYQYNUdq8M>

### Mise en place du groupe "Charmé Nature"

Quelques personnes ont décidé de former un groupe sur la nature, l'environnement et l'embellissement de la commune.

La première réunion de ce groupe a eu lieu le jeudi 16 juin 2022 à 18h à la Mairie en présence de Jérôme Moreau, technicien du Pays du Ruffécois, qui est venu nous apporter ses compétences.

Pour une première action, le groupe "Nature" de Charmé vous propose une sortie observation des oiseaux au bois des Couradeaux **samedi 20 août 2022**. Rendez-vous à **20h30** sur la place de la mairie pour remplir les voitures et être à **20h45** au parking des Couradeaux.

Si vous êtes intéressés pour participer à ce groupe de réflexion, nous vous accueillerons avec grand plaisir. Renseignements auprès de : **Robert Claeysens ou Agnès Baudrillart**.

### Prix "Villes et villages fleuris"

Notre commune s'est vu décerner un prix, pour le compte de l'année 2021, par le Jury Départemental "Villes et villages fleuris", réuni le 1er juin à Tusson. Ce prix "Label Villes et villages fleuris" récompense, pour la seconde fois, le travail de fleurissement et d'entretien que notre agent Jean-François GUILLAUME poursuit depuis plusieurs années, pour le plus grand plaisir de tous.

## Événements



A l'occasion de la célébration du jubilé de platine de la reine Elizabeth II, Gwill Morris, Jennifer Kay, Marion Sharp et Teresa Timbs ont organisé le dimanche 5 juin 2022 un pique-nique dans la rue du cimetière.

Une soixantaine de personnes étaient présentes à cet événement qui a rassemblé la communauté autour des victuailles concoctées par les participants. Ce qui nous a permis de découvrir, et déguster, des spécialités sucrées et salées venues de toute la Grande-Bretagne (Écosse, Pays de Galles, Angleterre). Une galerie de photographies sera disponible dès qu'elle sera prête. Les organisateurs tiennent à remercier vivement la municipalité, et tout particulièrement Jean-Michel pour son aide précieuse.

### **Exposition "Charmé et son histoire"**

La première réunion du comité d'organisation de cette exposition s'est tenue à la mairie le 16 mai 2022. La collecte des documents s'avérant plus longue que prévu, il est probable que cette exposition soit scindée en deux journées : Une première partie "Histoire" et une dernière "Photos".  
contacter Robert Claeysens au 06.14.50.86.15 ou à [robert.claeyssens@gmx.fr](mailto:robert.claeyssens@gmx.fr).

### **Histoire du Pays d'Aigre**

#### **Histoires du Pays d'Aigre et alentours...**



Histoires du Pays d'Aigre organisera cet été, les 22, 23 et 24 juillet en soirée, dans les communes de Couture d'Argenson, Charmé et Ambérac, des spectacles comprenant plusieurs saynètes dans des lieux publics ou privés gentiment prêtés par les habitants que nous remercions chaleureusement.

Nous restons dans l'esprit des soirées jouées en 2014, 2016 et 2018 commémorant la Grande Guerre. Le public sera d'abord invité à se réunir dans un lieu commun puis déambulera dans la commune pour suivre les diverses saynètes proposées. Les spectacles sont gratuits et ouverts à tout le monde. Un chapeau permettra de faire un don pour ceux qui le souhaitent. Pour la commune de Charmé, ce serait le **samedi 23 juillet**, à un horaire qui reste à préciser (vraisemblablement vers 20h-20h30), avec un départ organisé depuis le stade (parking).

### **Repas des aînés**

Le repas des aînés se tiendra le dimanche 26 juin 2022. Une invitation a été distribuée dans les boîtes aux lettres des personnes de 65 ans et plus au cours de l'année 2022.

## Associations

### Comité des fêtes

Après deux années blanches, le comité des fêtes a enfin repris ses activités. Profitant de l'arrivée en nombre de bénévoles, nous avons eu le plaisir de recevoir pour le "Brin d'aillet" une bonne centaine de convives.

Une ambiance conviviale et le beau temps ont permis de passer une journée de retrouvailles bien appréciée par tous. Voici nos prochains rendez-vous de l'été :

- La Brocante **le 10 juillet**.
- Le hāngi **le 6 août**.  
Le hāngi est, dans la culture traditionnelle maorie (Nouvelle- Zélande), une méthode de cuisson des aliments qui consiste à creuser le sol pour y aménager un four et faire mijoter la nourriture à l'aide de pierres chauffées et de vapeur.
- Le pique-nique villageois **le 14 août**.



### Comité d'animation Charmé Baustert



Le comité d'animation Charmé-Baustert organise un méchoui le 2 juillet 2022. Rendez-vous à 10h30, au stade, pour la sympathique transhumance. Le repas est prévu à 12h30, toujours au stade. **Tarif : 18 euros.** Paiement lors de l'inscription (**Date limite le 28 juin 2022**), soit à l'agence postale ou, par téléphone, au 06.65.53.32.45 ou 06.45.55.40.31. **Apporter vos couverts, verres et assiettes.**

#### Au Menu

- **Apéritif**
- **Melon**
- **Agneau et sa garniture**
- **Salade fromage**
- **Dessert et café**

## Services à la personne



Ensemble,  
améliorons  
votre quotidien !  
[www.presencevertecharente.fr](http://www.presencevertecharente.fr)



Livraisons de repas à domicile ,Jardinage, Bricolage

### Élagage



### Pour rester branché, élaguez !

Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.



#### Les bénéfices d'un élagage régulier



Favoriser une bonne santé des arbres et préserver leurs qualités, leur esthétique et un confort de récolte, limiter le ramassage des feuilles et prévenir la chute des branches.



Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de solution dangereuse et/ou complexe.

**Le réseau est le lien indispensable pour relier les citoyens, les familles, les entreprises, les universités, les écoles et leurs élèves, ... Il nous permet d'entretenir nos relations avec nos proches, de travailler, d'enseigner, de se soigner, de se divertir.**

## Calendrier CALITOM

Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier 2023	
1 M		1 V		1 L		1 J		1 S		1 M		1 J		1 D	
2 J		2 S		2 M		2 V		2 D		2 M		2 V		2 L	
3 V		3 D		3 M		3 S		3 L		3 J		3 S		3 M	
4 S		4 L		4 J		4 D		4 M		4 V		4 D		4 M	
5 D		5 M		5 V		5 L		5 M		5 S		5 L		5 J	
6 L		6 M		6 S		6 M		6 J		6 D		6 M		6 V	
7 M		7 J		7 D		7 M		7 V		7 L		7 M		7 S	
8 M		8 V		8 L		8 J		8 S		8 M		8 J		8 D	
9 J		9 S		9 M		9 V		9 D		9 M		9 V		9 L	
10 V		10 D		10 M		10 S		10 L		10 J		10 S		10 M	
11 S		11 L		11 J		11 D		11 M		11 V		11 D		11 M	
12 D		12 M		12 V		12 L		12 M		12 S		12 L		12 J	
13 L		13 M		13 S		13 M		13 J		13 D		13 M		13 V	
14 M		14 J		14 D		14 M		14 V		14 L		14 M		14 S	
15 M		15 V		15 L		15 J		15 S		15 M		15 J		15 D	
16 J		16 S		16 M		16 V		16 D		16 M		16 V		16 L	
17 V		17 D		17 M		17 S		17 L		17 J		17 S		17 M	
18 S		18 L		18 J		18 D		18 M		18 V		18 D		18 M	
19 D		19 M		19 V		19 L		19 M		19 S		19 L		19 J	
20 L		20 M		20 S		20 M		20 J		20 D		20 M		20 V	
21 M		21 J		21 D		21 M		21 V		21 L		21 M		21 S	
22 M		22 V		22 L		22 J		22 S		22 M		22 J		22 D	
23 J		23 S		23 M		23 V		23 D		23 M		23 V		23 L	
24 V		24 D		24 M		24 S		24 L		24 J		24 S		24 M	
25 S		25 L		25 J		25 D		25 M		25 V		25 D		25 M	
26 D		26 M		26 V		26 L		26 M		26 S		26 L		26 J	
27 L		27 M		27 S		27 M		27 J		27 D		27 M		27 V	
28 M		28 J		28 D		28 M		28 V		28 L		28 M		28 S	
29 M		29 V		29 L		29 J		29 S		29 M		29 J		29 D	
30 J		30 S		30 M		30 V		30 D		30 M		30 V		30 L	
		31 D		31 M				31 L				31 S		31 M	

### Composteurs

Changement de tarifs au 1er juin 2022 :

TARIFS A APPLIQUER A PARTIR DU 1ER JUIN 2022		
Type	1er équipement	À partir du 2nd
Bio-seau	<b>Gratuit</b>	-
Composteur 400 litres plastique + bio-seau	<b>Gratuit</b>	40€ TTC l'unité
Composteur 800 litres plastique + bio-seau	47€ TTC l'unité	85€ TTC l'unité

**Fin des composteurs 600 litres plastique :** A partir du 1er juin 2022, les composteurs 600 litres plastique ne seront plus proposés aux administrés puisque cette référence n'était quasiment pas utilisée.